

Autre son de cloche laïque.

Il est en ce moment proposé au CRÉA de Millau un cycle de conférences autour de la Laïcité, organisé par l'église protestante unie de France. S'il est à saluer que ce thème, pilier majeur de l'édifice républicain, soit mis en présentation au grand public, quel dommage qu'autour d'un sujet, qui on le sait, ne fais pas consensus, il n'y ait qu'un seul son de cloche à entendre, à savoir celui de l'ex observatoire de la Laïcité (ex car désormais dissous) et, jamais très loin, celui de la ligue de l'enseignement, institution laïque historique, au passé et combats glorieux, mais dont la trajectoire et prises de position actuelles, pour le moins, interrogent.

Cet «entre soi militant» n'est pas venu promouvoir et défendre la Laïcité *stricto sensu*, mais, nuance de taille, uniquement la propre conception qui est la leur.

C'est cette conception de la laïcité qui a conduit Mr Cadène (conférencier du 13 Avril) à signer, deux jours seulement après les attentats parisiens de Novembre 2015, une pétition avec le CCIF, organisation islamiste dissoute, car accusée d'avoir outillé idéologiquement les meurtriers du professeur Samuel Patty. C'est ce même Mr Cadène qui a violemment attaqué sur Twitter la philosophe Elisabeth Badinter qui, sur France Inter, était venue expliquer que l'accusation « d'islamophobie » s'oppose à la libre critique des religions, et que de surcroît, elle met une cible dans le dos de ceux qui y sont exposés. Cette attaque a entraîné la démission de trois membres : Jean Glavany, Catherine Laborde, Patrick Kessel.

C'est cette conception de la Laïcité qui, en 2016 sur France Inter, fait dire à Mr JL Bianco (président de l'observatoire dissous) que Charlie Hebdo « *dit bien pire* » que Médine, ce rappeur qui appelle à « *crucifier les laïcards* », dans sa chanson « *don't laik* ». Les dessinateurs incriminés n'auront pas eu le loisir de lui répondre, et pour cause.

C'est cette conception de la Laïcité qui voit l'ex observatoire de la Laïcité et la ligue de l'enseignement préconiser que la loi de 2004 sur les signes religieux ostentatoires ne soit pas appliquée aux jeunes gens durant la période du service national universel. Cette même ligue a en Juillet 2022, et avec un financement public de la région Île de France, patronné des candidates à un concours d'éloquence, où, sans contradiction aucune, il s'est tenu un discours anti laïque au point de laisser dire que « *la Laïcité est une dictature* ».

On aura compris que cet « entre soi accommodant » soutient la Laïcité à la manière dont la corde soutient son pendu. Ce florilège (non exhaustif) doit être dénoncé, car il est aux antipodes du modèle philosophique, politique et juridique qui protège la liberté absolue de conscience, dont découle le libre exercice des cultes, et non l'inverse.

Aborder la Laïcité sous le seul angle juridique, et se convaincre que toute autre ligne relève, pour citer Mr Cadène, de la « *bêtise* », « *de l'émotion* », « *de la polémique* » ou d'un « *catéchisme républicain* », permet à moindre frais de regarder ailleurs quand partout dans le monde, les fondamentalistes veulent dominer les esprits, mettre au pas le corps des femmes, des enfants, des homosexuels : s'accommoder avec eux, ce n'est pas de l'ouverture d'esprit, ni même l'expression d'une tolérance, mais de la lâcheté.

Je tenais à ce que de façon ferme et argumentée un autre son de cloche laïque puisse se faire entendre. Je m'exprime en qualité d'adhérent de l'association du PRINTEMPS RÉPUBLICAIN. Créée en 2016, nous luttons sans relâche contre tous les extrémismes, qu'ils soient politiques ou religieux, et également contre les bataillons d'« idiots utiles » qui les rendent possible. Que cette intervention puisse permettre à chacun de s'emparer du sujet, d'aller aux sources, et de se faire sa propre opinion.

Julien Poujol.

